



LE BON ARBRE AU BON ENDROIT

GUIDE DE LA VÉGÉTATION COMPATIBLE AVEC LES
LIGNES AÉRIENNES DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Réaliser vos aménagements paysagers en toute sécurité.

Zones de rusticité



LÉGENDE

ZONE 0	ZONE 2A	ZONE 4A
ZONE 1A	ZONE 2B	ZONE 4B
ZONE 1B	ZONE 3A	ZONE 5A
	ZONE 3B	ZONE 5B

L'HIVER, N'OUBLIEZ PAS L'HIVER

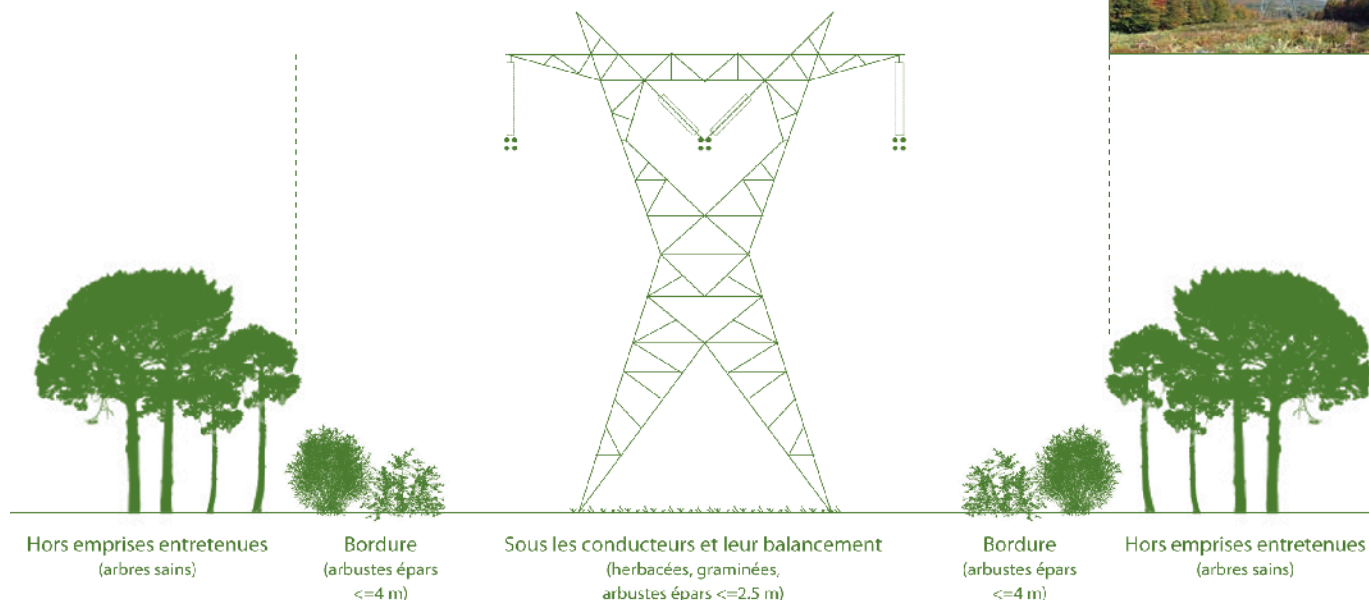
La région où vous habitez peut être soumise à des conditions hivernales plus ou moins rigoureuses. Et parmi les variétés d'arbres ou d'arbustes qui s'offrent à vous, un grand nombre peuvent résister à ces conditions à des degrés divers.

N'hésitez donc pas à faire appel aux conseils d'un pépiniériste ou d'un spécialiste en aménagement de votre région au moment de fixer votre choix.

Vous protégerez ainsi votre investissement de temps et d'argent.

Couloir de transport d'énergie

Profil idéal d'une emprise boisée



HAUTE TENSION ? ATTENTION !

La végétation et les lignes de transport d'énergie sont une combinaison à laquelle vous devez faire « hautement » attention.

En effet, la végétation compatible et les conditions optimales d'exploitation d'un réseau de transport d'énergie diffèrent de celles du réseau de lignes aériennes de distribution d'électricité. Pour en savoir plus sur le sujet, consultez le site

www.hydroquebec.com/vegetation/fr



POUR PLANTER, IL FAUT D'ABORD PLANIFIER

Réussir votre aménagement paysager, c'est la simplicité même si vous procédez par étapes. Comme c'est le cas pour tout autre projet, réaliser un aménagement paysager pratique et sécuritaire exige une planification réfléchie.

1- PARTEZ DU BON PIED

- Tracez le plan de votre propriété sur du papier.
- Indiquez l'emplacement des lignes électriques.
- Situez clairement votre branchement, c'est-à-dire le conducteur qui relie la ligne électrique à votre maison.
- Divisez votre propriété en zones correspondant aux usages que vous voulez en faire : travail, jardinage, détente et divertissement.

2- ÉTABLISSEZ VOS OBJECTIFS

- Vous voulez que vos arbres puissent cohabiter sans risque avec les installations des services publics : électricité, gaz, eau, téléphone.
- Vous visez l'économie d'énergie.
- Vous cherchez à donner un cachet à votre environnement, à réduire la pollution et la poussière et à encourager la nature et les oiseaux à s'épanouir sans obstacle.

3- CHOISISSEZ L'EMPLACEMENT. C'EST IMPORTANT!

Au moment où vous les plantez, tous les arbres sont peu encombrants. Mais de quel espace auront-ils besoin dans 20 ou 30 ans ?

Le travail de déblayage est maintenant fait. Vous savez quelle orientation donner à votre aménagement. Place au choix des arbres.

POUR PLANTER, IL FAUT AUSSI TOUT CONSIDÉRER

Votre propriété. La propriété de vos voisins. La présence des services publics. La taille de l'arbre que vous avez l'intention de planter maintenant. La taille de ce même arbre dans les années à venir. Ce ne sont là que quelques-uns des facteurs à envisager avant de fixer votre choix.

Mais il y en a bien d'autres que l'on peut regrouper en répondant à deux questions clés :

1- À QUOI SERVIRA VOTRE ARBRE ?

- Ombre en été
- Intimité
- Érosion
- Contrer les vents d'hiver
- Etc.

2- QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE ARBRE, AUJOURD'HUI ET POUR L'AVENIR ?

- Hauteur, largeur, forme, vitesse de croissance...
- Besoins en matière de soleil, d'humidité, d'entretien
- Capacité d'adaptation au sol de votre propriété
- Capacité de résistance aux maladies, aux insectes, à la pollution, aux conditions climatiques (vent, glace)...
- Développement des racines sur le terrain
- Capacité de s'harmoniser à l'environnement

RÉALISER UN AMÉNAGEMENT PAYSAGER
PRATIQUE ET SÉCURITAIRE EXIGE
UNE PLANIFICATION RÉFLÉCHIE.



MAIS D'ABORD ET AVANT TOUT, RESPECTEZ LES LIGNES ÉLECTRIQUES AÉRIENNES

PLANTER SELON LES NORMES* D'HYDRO-QUÉBEC, C'EST FAIRE UN CHOIX AVISÉ

Respecter le dégagement des lignes électriques aériennes est essentiel à la sécurité des individus et à l'intégrité du réseau électrique. À ce chapitre, Hydro-Québec a établi des distances à observer et trois catégories d'arbres parmi lesquelles choisir selon la hauteur à maturité :

Arbres à faible déploiement et arbustes : 7 mètres de hauteur à maturité. Planter partout.

Arbres à moyen déploiement : 20 mètres de hauteur à maturité. Ne jamais planter près de lignes électriques ni près de la maison.

Arbres à grand déploiement : Entre 20 et 25 mètres de hauteur et 24 mètres de largeur.

Ne jamais planter près des installations de services publics (électricité, eau, téléphone, gaz).

* **ATTENTION!** Ces normes ne s'appliquent pas aux pylônes de transport.

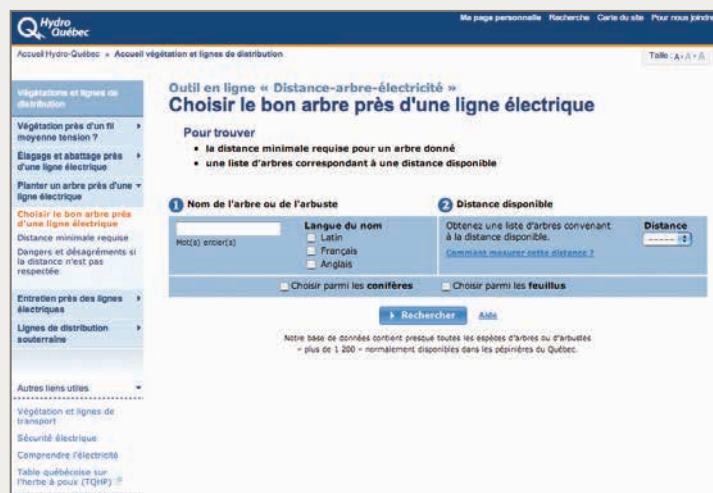
TOUS LES DÉTAILS SUR LE SITE D'HYDRO-QUÉBEC

Le site Web d'Hydro-Québec contient une foule de conseils. Vous pouvez y apprendre comment calculer la distance minimale à respecter en ce qui a trait à la présence de fils électriques, et quels arbres sont le plus en mesure de répondre à vos besoins.



Visitez l'adresse : <http://www.hydroquebec.com/arbres/index.html> et cliquez sur **Choisir le bon arbre près d'une ligne électrique**.

Vous y trouverez un **outil de recherche** facile à utiliser afin d'être sûr de votre choix sur tous les plans : sécurité et distance minimale des fils, et même, résistance aux conditions climatiques de notre secteur géographique. Plus de mille variétés d'arbres représentées.





LA VÉGÉTATION S'APPROCHE TROP D'UN FIL À MOYENNE TENSION ?

Plante grimpante + ligne électrique = DANGER

Il arrive que des poteaux d'Hydro-Québec soient recouverts de vignes ou d'autres types de plantes grimpantes. Or, la présence d'une plante grimpante à proximité des fils et équipements électriques est extrêmement dangereuse pour les personnes qui s'approchent du poteau, qui touchent ou, pire, qui tentent d'arracher cette plante. Il faut savoir que les plantes sont gorgées de sève et sont d'excellents conducteurs d'électricité. Elles représentent donc un risque de blessures graves et même de décès.



AVIS DE SÉCURITÉ

SI UNE PLANTE GRIMPANTE S'APPROCHE À MOINS DE TROIS MÈTRES D'UN FIL ÉLECTRIQUE DÉPOURVU DE GAINÉ ISOLANTE OU D'UN TRANSFORMATEUR, N'Y TOUCHEZ SURTOUT PAS ET COMMUNIQUEZ AVEC HYDRO-QUÉBEC. SEUL LE PERSONNEL AUTORISÉ PAR HYDRO-QUÉBEC PEUT ENLEVER CES PLANTES. IL S'AGIT D'UNE OPÉRATION DÉLICATE ET PÉRILLEUSE.

Arbres à risques

Avec le temps, certains arbres peuvent devenir dangereux pour diverses raisons : déracinement progressif, développement de fentes, vieillissement, maladies diverses, pourriture du bois, etc. Ces arbres, ainsi fragilisés, pourraient causer des dommages importants, voire blesser quelqu'un, s'ils devaient tomber sur le réseau électrique. Si vous constatez une telle situation, n'hésitez pas à communiquer avec Hydro-Québec.



RÉSULTATS CONCRETS

La cueillette des renseignements est somme toute terminée.

Vous savez maintenant que :

- 1- Le choix des arbres à faible déploiement est le plus avantageux.
- 2- Les arbres à grand déploiement offrent le plus de risques.

Avant de fixer votre choix une fois pour toutes...

- 1- parlez-en à un spécialiste du domaine : architecte-paysager, arboriculteur, pépiniériste, ingénieur forestier.
- 2- visitez le site d'Hydro-Québec.
- 3- consultez des ouvrages sur le jardinage et l'arboriculture qui traitent des espèces propres à nos régions.

UNE LECTURE CONSEILLÉE

Le *Répertoire des arbres et arbustes ornementaux d'Hydro-Québec* : une analyse de plus de 1200 espèces et variétés de végétaux trouvés au Québec. Une véritable somme de connaissances qui saura vous orienter dans vos choix. Que vous soyez amateur d'horticulture ou spécialiste du domaine, il faut l'avoir, il faut le lire!

Ce répertoire est vendu dans les bonnes librairies.



Hydro-Québec
Coordonné par Communication marketing
pour la vice-présidence – Clientèle
Juillet 2011

